



L'agglomération parisienne dans le bassin parisien : une influence forte au nord et à l'ouest et plus modérée à l'est

Des interactions économiques et démographiques plus ou moins intenses s'observent entre Paris et les territoires alentour, lesquels s'étendent sur une couronne de vingt départements. Ce « bassin parisien » occupe toujours une place majeure à l'échelle nationale malgré une dynamique en perte de vitesse et un déficit d'attractivité migratoire. Au cœur de cet espace, l'agglomération parisienne échappe à ce constat, concentrant toujours plus d'emplois et d'activités économiques à haute valeur ajoutée. La population travaillant en Île-de-France s'installe de plus en plus loin, au-delà de la région. Pour autant, la croissance parisienne, en emplois ou en population, se diffuse sur un périmètre relativement limité, certains territoires proches de Paris étant en situation de déprise économique. L'agglomération parisienne entretient les relations les plus intenses avec l'Oise et l'Eure-et-Loir. À l'est, les relations se développent et engendrent des besoins d'infrastructures ou de services pour les nouvelles populations s'installant dans ces territoires.

Olivier Léon (Insee)

L'emprise économique régionale de Paris s'étend au-delà des sept autres départements de l'Île-de-France. Ainsi, douze départements des régions limitrophes entretiennent des liens plus ou moins intenses avec la région francilienne, ses nombreux emplois et son réseau de transport développé. En 2017, ce vaste espace, le « bassin parisien », compte 19,1 millions d'habitants et près de 9 millions d'emplois. Organisé de façon concentrique autour de l'agglomération parisienne (*définitions*), il comprend également des villes liées à la capitale (Rouen, Orléans, Reims, Amiens, Troyes...). Celles-ci exercent néanmoins un rôle central sur leur environnement géographique proche car ce sont des pôles économiques et administratifs importants (*figure 1*).

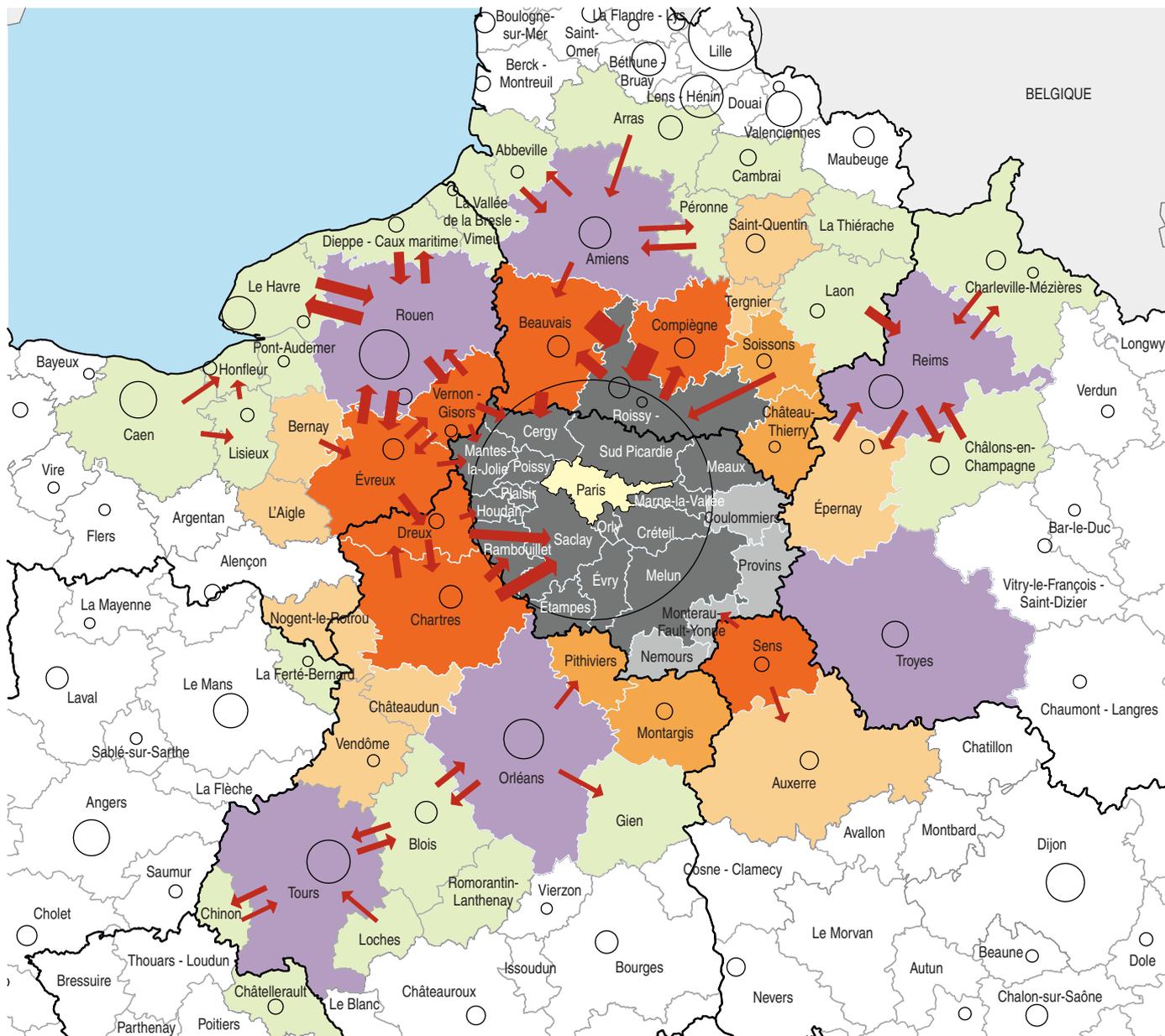
Un dynamisme en perte de vitesse

Le bassin parisien rassemble 30 % de la population de France métropolitaine et un tiers de ses emplois. Malgré sa place prépondérante dans le paysage national, sa dynamique tend à s'essouffler, face à l'essor des métropoles régionales et des territoires littoraux ou méridionaux. Après une période de croissance importante jusqu'au milieu des années 1970, il connaît depuis 25 ans une progression démographique inférieure à celle du reste de la France métropolitaine (écart d'environ 0,1 point chaque année depuis 1990). En effet, le déficit migratoire freine l'évolution de la population, particulièrement au cours des années 1990 et depuis 2010 (- 0,3 point par an). Les flux s'effectuent souvent vers l'ouest de la

France, notamment le long de la façade atlantique (Gironde, Loire-Atlantique, Charente-Maritime, Vendée, etc.). Au cours de la période récente, ce déficit migratoire est particulièrement prononcé aux âges de départ à la retraite (*figure 2*). L'évolution de l'emploi est assez proche de celle de la population. Entre 1990 et 2015, il a progressé de 16 % en France métropolitaine contre 11 % dans le bassin parisien. Toutefois, de fortes disparités s'observent en son sein. Si, durant quarante ans, le phénomène de métropolisation a particulièrement profité aux territoires limitrophes de l'Île-de-France, la situation s'est récemment inversée à la suite de la crise économique et financière de 2008-2009. Entre 2010 et 2015, avec une croissance de l'emploi de 8 %, Paris et sa petite couronne,

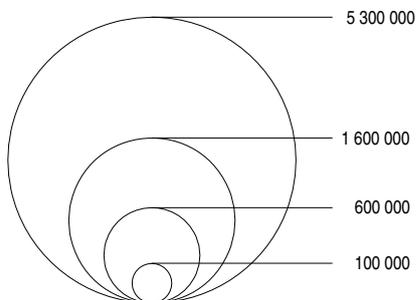
1 Un fonctionnement de l'espace autour de l'Île-de-France fragmenté en plusieurs réseaux interurbains

Typologie des zones d'emploi selon leur relation avec la région parisienne et principaux flux de déplacements domicile-travail au sein de l'espace autour de l'Île-de-France



© IGN - Insee 2020

Nombre d'emplois des grands pôles urbains en 2014



Flux en 2014 hors échanges avec Paris et hors échanges internes à l'Île-de-France de plus de 2 000 navetteurs



Typologie des zones d'emploi selon leur relation avec Paris et l'Île-de-France

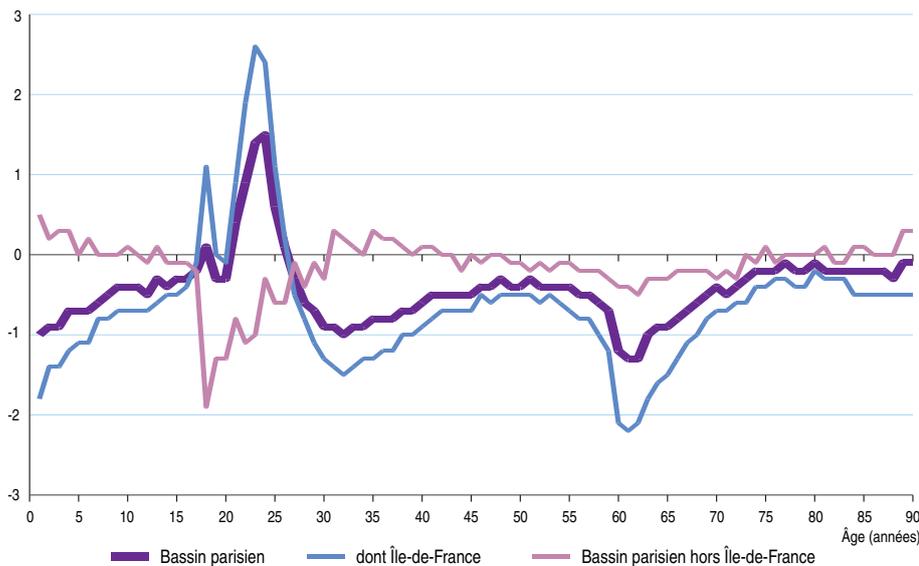
- Zone d'emploi d'Île-de-France, flux de navetteurs importants depuis et vers Paris
- Zone d'emploi d'Île-de-France, flux de navetteurs principalement dirigé vers Paris
- Zone d'emploi fortement liée à l'Île-de-France
- Zone d'emploi fortement liée à l'Île-de-France mais moins influente dans le fonctionnement de l'espace autour de Paris
- Zone d'emploi d'une grande ville fortement liée à l'Île-de-France
- Zone d'emploi moins liée à l'Île-de-France
- Autre zone d'emploi des réseaux d'échanges autour de l'Île-de-France

Lecture : en 2014, la zone d'emploi de Pithiviers se classe parmi les zones d'emploi « fortement liées à l'Île-de-France, mais moins influentes dans le fonctionnement de l'espace autour de Paris ». En dehors de ces liens avec Paris, elle est fortement liée à Orléans, avec notamment un flux de 2 100 navetteurs résidant à Orléans et allant travailler dans la zone d'emploi de Pithiviers.

Source : Insee, recensement de la population 2014.

2 Un déficit migratoire à tout âge, sauf pendant les âges d'études

Solde migratoire sur un an selon la zone, par âge (en %)



Lecture : dans le bassin parisien, pour la population âgée de 24 ans, le solde migratoire sur un an (arrivées - départs) représente 1,5 % de la population en début d'année.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

spécialisées dans les activités économiques tertiaires et à haute valeur ajoutée, ont échappé à la quasi-stagnation qui s'observe dans le reste de l'Île-de-France et du bassin parisien.

Une prédominance de l'agglomération parisienne qui se renforce

De fait, la prédominance parisienne s'accroît encore. La zone d'emploi (*définitions*) de Paris concentre actuellement 30 % de la population du bassin parisien, 40 % des emplois et 50 % des établissements.

L'agglomération parisienne, au sens de l'unité urbaine, compte plus de 10,7 millions d'habitants. Elle dépasse largement les autres unités urbaines françaises, avec neuf millions d'habitants de plus que la deuxième ville de France, Lyon. Cette primauté limite de fait le développement des villes de grande taille à proximité de Paris. Ainsi, en 2015, Creil est la seule agglomération de plus de 100 000 habitants située dans un rayon de 100 kilomètres autour de la capitale. Ce n'est que dans un rayon de 100 à 150 kilomètres qu'apparaissent véritablement les premiers relais importants (Amiens, Rouen, Orléans, Reims) qui maillent l'espace de part et d'autre de Paris.

Dans l'agglomération parisienne, l'emploi progresse plus vite que le nombre de résidents en emploi, sous l'effet du développement de quartiers d'affaires ou de territoires de projet comme Roissy ou Saclay. Ce phénomène a pour effet d'accroître les polarités économiques et d'amplifier les trajets domicile-travail, dans un contexte où

les migrations résidentielles poursuivent le mouvement de périurbanisation (*figure 3*).

De nombreux actifs travaillent à Paris ou dans les pôles économiques majeurs de l'Île-de-France tout en résidant, avec leurs familles, dans un périmètre de plus en plus étendu. Les étudiants constituent aussi une population particulièrement polarisée : Paris absorbe les trois quarts des étudiants du bassin parisien, mais ils sont aussi de plus en plus nombreux dans les pôles universitaires environnants. Par ailleurs, plus d'un million d'actifs travaillent dans le pôle économique majeur du bassin parisien, la métropole du Grand Paris, sans y résider. Ils y occupent plus d'un quart des emplois.

Ainsi, l'élargissement progressif de la couronne résidentielle autour de Paris débordant largement des limites de l'Île-de-France, englobant des « villes à une heure de Paris », de Laon à Chartres et de Beauvais à Sens. Dans ces zones limitrophes, le développement des territoires résidentiels crée des emplois de proximité mais à un rythme plus faible que celui de la population, particulièrement aux confins de la Seine-et-Marne, entre Meaux et Nemours. Ainsi, près de 235 000 emplois (soit 4 % de l'emploi régional) sont occupés, en Île-de-France, par des salariés qui n'y résident pas. Ils perçoivent 8,5 milliards d'euros de salaires, soit 5 % des montants annuels versés par les établissements franciliens. Cette périurbanisation s'observe également à l'intérieur de l'Île-de-France. Près de 820 000 actifs occupés franciliens se déplacent quotidiennement à Paris pour travailler, un chiffre qui a progressé de 1,0 % par rapport à 2010. Cette croissance est uniquement portée par les cadres dont les navettes

franciliennes à destination de la capitale ont bondi de 7,1 % entre 2010 et 2015, tandis que celles des autres catégories d'actifs ont diminué de 1,3 %. Par ailleurs, les migrations résidentielles renforcent la présence des cadres résidant en couronne francilienne. Ceux-ci représentent 28 % des actifs qui déménagent de la métropole parisienne vers la couronne et 31 % parmi ceux qui viennent de province, alors qu'ils représentent 24 % des actifs occupés résidents.

Une capitale qui attire mais diffuse peu

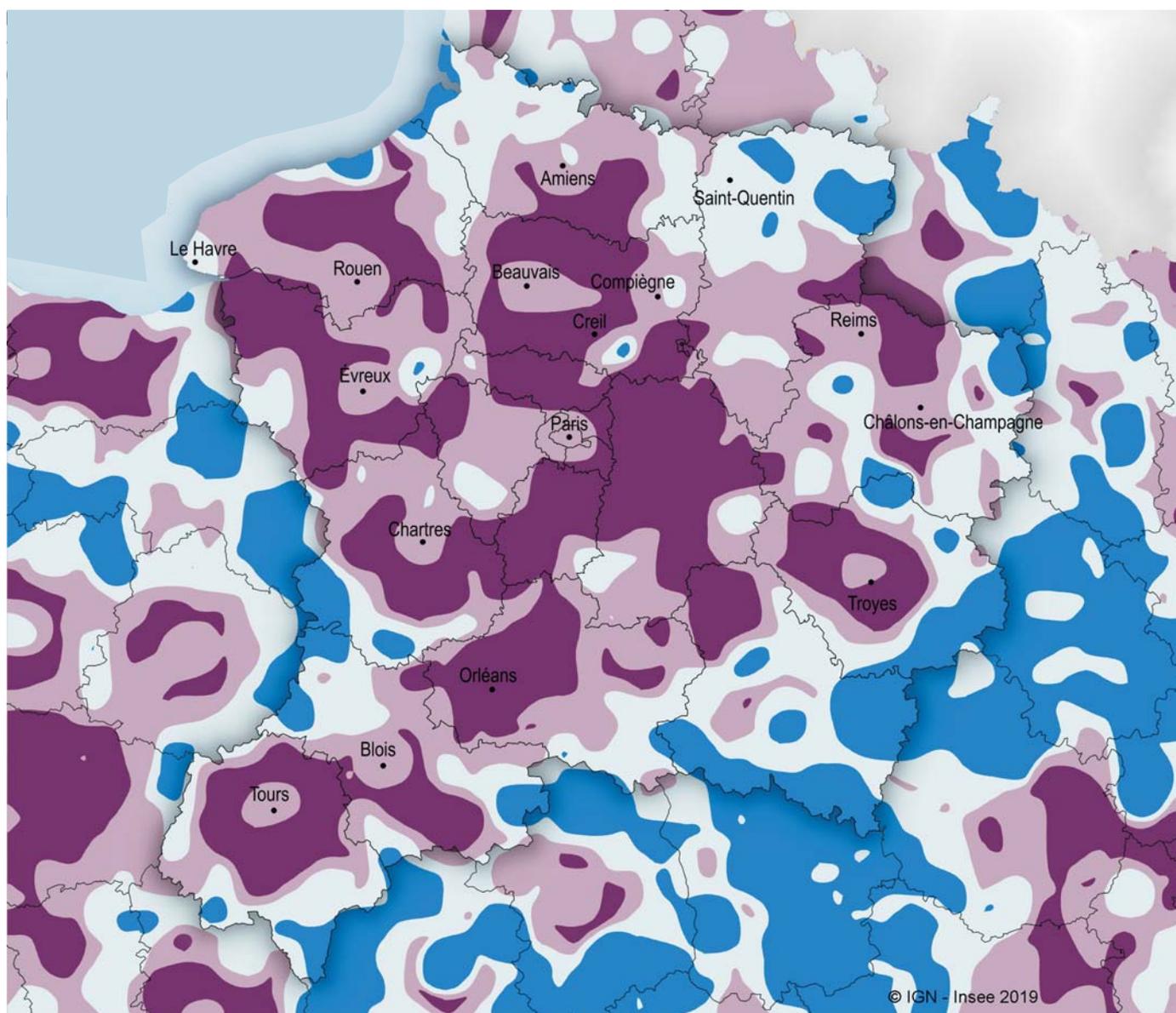
Le dynamisme économique de l'agglomération parisienne s'illustre dans de multiples dimensions : de nombreuses créations d'emplois, une main-d'œuvre hautement qualifiée et un taux de création d'entreprises (*définitions*) important (15 % en 2016 et jusqu'à 18 % en Seine-Saint-Denis, contre 13 % en France métropolitaine).

Avec la polarisation de l'emploi dans le centre du bassin, certains territoires aux franges, à peu de distance de l'agglomération parisienne, sont néanmoins en situation de déprise avec de faibles niveaux de revenus et une pauvreté prononcée. En effet, alors que le long d'un axe Dreux-Provins le nombre d'emplois progresse nettement sur le long terme (1975-2015), le nord du bassin, d'Abbeville à la Thiérache, est davantage touché par des difficultés économiques, avec un marché de l'emploi moins dynamique et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale.

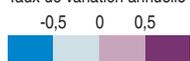
L'attractivité parisienne rejaille ainsi sur un périmètre géographique relativement restreint. Au sein du bassin parisien, plus de 85 % des transferts d'établissements sont internes à l'Île-de-France. L'intensité des liens économiques décroît avec l'éloignement de l'agglomération parisienne : les échanges sur le marché du travail deviennent de moins en moins intenses, générant de plus faibles flux salariaux. Il en est de même pour les transferts d'établissements et pour l'emprise des centres de décisions franciliens sur les économies locales. Ensuite, une fois franchies les limites de la région, l'effet distance s'estompe rapidement et la capitale n'y essaime pas davantage que sur le reste du territoire national (*figure 4*).

Le développement francilien est ainsi porté par l'insertion de Paris dans des réseaux d'échanges, plutôt européens ou mondiaux que nationaux.

Les territoires périphériques, interagissant moins entre eux, contribuent cependant à soutenir le développement économique de l'agglomération parisienne en fournissant de la main-d'œuvre et des matériaux de construction et en offrant des espaces de stockage (déchets, déblais du Grand Paris Express stockés en Seine-et-Marne...) et des entrepôts logistiques. De par la diversité de



Taux de variation annuelle moyen de la population entre 2010 et 2015



Source : Insee, recensements de la population 2010 et 2015.

leur orientation agricole, ils produisent également des denrées alimentaires (lait et viande en Normandie, céréales en Beauce et en Île-de-France, cultures maraîchères dans les Hauts-de-France...) en direction du vaste bassin de consommation parisien ou des marchés à l'export.

Hors de l'Île-de-France, des liens plus intenses vers le nord et l'ouest

L'ancrage des villes de premier rang est plus important vers le nord et l'ouest de Paris, même s'il demeure avant tout organisé de manière concentrique. Parmi les douze villes de 50 000 à 100 000 habitants, quatre se trouvent à l'ouest (Chartres, Dreux, Évreux, Vernon), quatre au nord (Beauvais, Compiègne, Soissons, Senlis),

tandis que les quatre restantes se partagent entre le sud et l'est (Auxerre, Château-Thierry, Montargis, Sens).

Ce déséquilibre est à relier aux infrastructures et à la géographie des territoires. Les grands axes de communication, en particulier les réseaux de transport routiers (autoroutes A1, A4...) ou ferroviaires, structurent le bassin en facilitant les échanges. Les fleuves ont aussi largement déterminé les modèles de peuplement et ont favorisé l'essor des villes. Aujourd'hui, 20 millions de tonnes de fret sont acheminées sur la Seine entre Paris et Le Havre, dont 10 millions liées à la filière bâtiment et travaux publics et 6 millions au recyclage des déchets. Les relations avec Paris sont ainsi plus étroites le long de deux axes privilégiés, proches de la Seine et de la Loire : l'un vers le nord-ouest

regroupant de nombreux navetteurs (*définitions*) travaillant en Île-de-France, et l'autre vers le sud, d'Orléans à Tours, avec des relations économiques plus marquées (transferts d'établissements, lien de dépendance, flux de salaires, etc.).

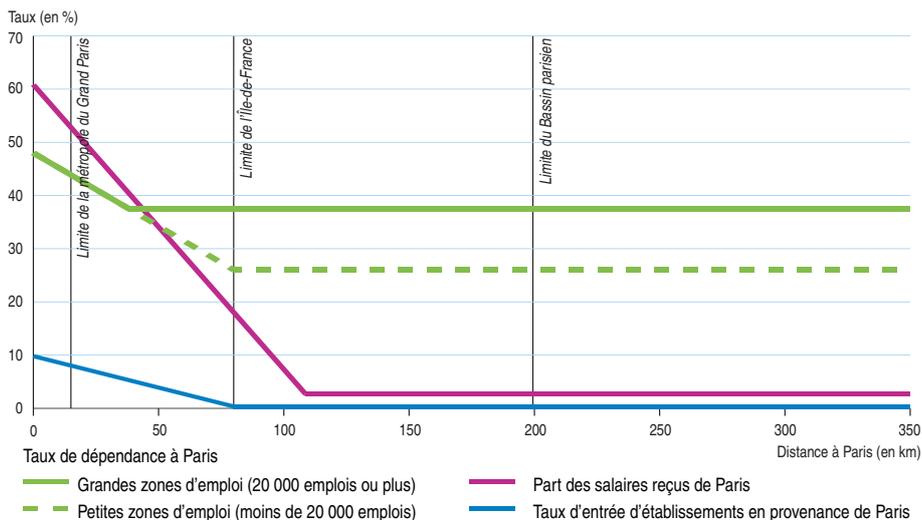
Ces deux axes forment un arc centré sur l'Île-de-France, s'étendant d'une part vers Le Havre le long de la Seine, et d'autre part vers Tours. Les zones d'emploi contenues dans cet arc sont toutes des territoires faisant preuve d'un dynamisme économique : taux élevé de créations d'entreprises (qui ailleurs tend à décroître avec l'éloignement à Paris) et plus faible taux de chômage que la moyenne du bassin. Elles se caractérisent également par une part élevée de cadres, de fonctions métropolitaines (*définitions*) et d'emplois dans le secteur numérique.

Des relations moins soutenues à l'est mais en fort développement

À l'inverse, l'est du bassin, de l'Auxerrois à la Thiérache, semble moins intégré à cet espace. La faible densité de population au sud de la Champagne et le moindre développement des réseaux routiers et ferrés contribuent en partie à expliquer cette rupture. Au sein même de la région francilienne, la césure traverse la Seine-et-Marne, isolant, à l'est, son ancienne partie champenoise suivant le tracé historique des anciennes provinces, de sa partie francilienne, à l'ouest. L'est francilien est donc moins intégré à l'armature urbaine parisienne, de même qu'il est moins densément peuplé. Pour autant, les navettes depuis la grande couronne vers Paris progressent depuis l'est et le sud franciliens et diminuent depuis l'ouest et le nord. Les territoires de l'est et du sud franciliens sont également ceux dont la population active occupée résidente augmente le plus sur la période récente (+ 1,9 % pour la Seine-et-Marne et + 2,1 % pour l'Essonne) tandis qu'elle est stable dans le

4 L'intensité des liens économiques avec la zone d'emploi de Paris décroît rapidement avec la distance

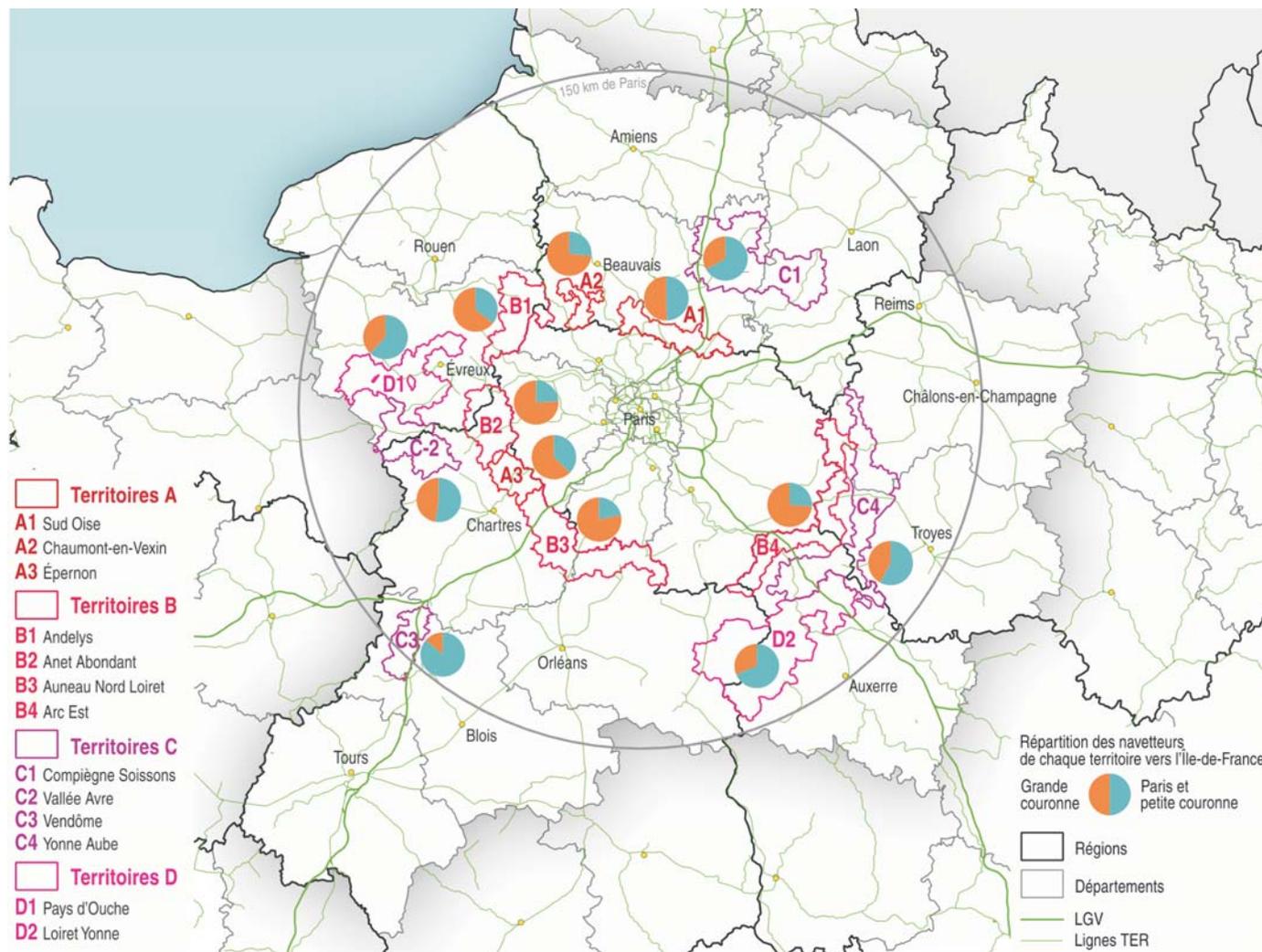
Schéma synthétique de la variation de trois indicateurs économiques selon la distance à Paris



La courbe est obtenue par régression linéaire sur les données observées dans chaque zone d'emploi. Les distances sont calculées aux centroïdes des zones d'emploi. À l'intérieur de l'Île-de-France, différents indicateurs tendent à décroître avec l'éloignement à Paris : la part des salaires reçus de Paris, l'arrivée d'établissements en provenance de Paris et la part des emplois dépendant des sièges parisiens. Au-delà, ces indicateurs sont stables quelle que soit la distance.

Sources : Insee, DADS 2015, Répertoire des entreprises et des établissements 2006 à 2015, Lifi 2015, Esane 2015, Clap 2015.

5 Quatre types de territoires se démarquent dans l'évolution de leur lien avec l'Île-de-France



Source : Insee, recensement de la population 2015.

Val-d'Oise et diminue dans les Yvelines (- 1,4 %). Cette poursuite de l'étalement parisien vers l'est et le sud de l'Île-de-France pourrait perdurer avec le déploiement du Grand Paris Express.

D'autres territoires qui se transforment sous l'influence de Paris

En 1990, les territoires à la frontière nord de l'Île-de-France, de même qu'une frange située à la frontière ouest, étaient déjà fortement intégrés au système francilien (*figure 5 – territoires A*). Ainsi, autour de Creil, de Chaumont-en-Vexin et d'Épernon, 27 000 navetteurs travaillaient en Île-de-France, soit un actif en emploi du territoire sur deux et deux navetteurs sur trois. Entre 1990 et 2015, cette part, déjà élevée, progresse peu, traduisant une certaine saturation de cette intégration au système francilien.

En revanche, entre 1990 et 2015, l'Île-de-France a étendu son influence sur une bande d'une dizaine de kilomètres de large, le long de ses frontières, principalement à l'ouest, autour des Andelys (Eure) mais aussi au sud, au niveau de l'Eure-et-Loir (Auneau) et du Loiret et à l'est de la Seine-et-Marne (territoires B). Ces territoires ont gagné des habitants (+ 15 %) en 25 ans. L'installation de jeunes actifs contribue au rajeunissement de la population, avec près d'un habitant sur quatre ayant moins de 20 ans (1 point de plus que dans le bassin parisien). Ces nouveaux actifs se déplacent plus souvent vers l'Île-de-France pour travailler. La majorité des navetteurs sont des hommes travaillant dans les services. De plus, dans ces territoires, le nombre d'emplois sur place a diminué (- 5 %). Le recul de l'emploi productif de 29 % n'a pas été compensé par la hausse de l'emploi présentiel (*définitions*) de 23 %.

Plus éloignés de Paris (entre 100 et 150 kilomètres), d'autres territoires se démarquent dans l'évolution de leur lien avec l'Île-de-France (territoires C). Ceux-ci sont situés au sud-ouest autour de Vendôme, au nord-est entre Compiègne et Soissons, à l'ouest dans la vallée de l'Avre, et forment à l'est un arc de communes entre l'Yonne et l'Aube. Malgré son augmentation depuis 25 ans, le poids des navetteurs parmi les actifs occupés (15 %) reste en retrait de ceux

Pour comprendre

Cette étude est une synthèse de diverses publications parues en 2019 et conduites en partenariat entre la direction générale de l'Insee, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ex-CGET), six directions régionales de l'Insee et Préfectures de région concernées.

Le périmètre d'étude, composé de vingt départements, a été défini à partir de la part des navettes domicile-travail qui s'orientent vers l'Île-de-France dans chaque territoire. Celle-ci permet de mesurer l'intensité des liens entretenus avec la région capitale. Son évolution entre 1990 et 2015 est également prise en compte dans l'analyse afin d'identifier des territoires ayant une dynamique particulière dans leur lien avec l'Île-de-France.

Définitions

L'**agglomération parisienne** correspond à l'unité urbaine de Paris. Basée sur la continuité du bâti, elle regroupe 429 communes.

Le **taux de création d'entreprises** est le rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année n au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année n-1.

Les **navetteurs** sont les actifs qui travaillent dans une commune différente de celle où ils résident.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

Les **fonctions métropolitaines** se concentrent davantage dans les plus grandes aires urbaines et sont des fonctions de gestion, de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce interentreprises et de culture et loisirs.

Les **emplois présentsiels** sont les emplois mis en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les **emplois productifs** sont déterminés par différence. Le total de ces emplois représente les **emplois locaux**.

observés dans les profils de territoires précédents. Ces navetteurs travaillent de plus en plus dans le secteur tertiaire : en 2015, les trois quarts d'entre eux occupent des emplois de services, contre un sur deux en 1990. Parallèlement, l'emploi local s'est peu développé en 25 ans. La population y est aussi plus hétérogène avec une proportion élevée de personnes sans diplôme et de diplômés du supérieur (respectivement 36 % et 21 %) et des écarts de revenus importants entre les ménages, les 10 % les plus aisés gagnant 5,6 fois plus que les 10 % les plus modestes. Dans ces territoires, les nouvelles populations plus jeunes et diplômées se démarquent des habitants plus anciennement installés.

Enfin, un dernier profil de territoires comprend le pays d'Ouche dans l'Eure et une zone située entre l'Yonne et le Loiret (territoires D), où 3 000 des 45 000 actifs en emploi travaillent en Île-de-France. Ces territoires échappent à l'influence des centres urbains locaux, peu dynamiques. Bien que les liens avec l'Île-de-France progressent peu depuis 25 ans (le poids des navetteurs vers l'Île-de-France n'a augmenté que de 0,2 point chez les actifs en emploi), ils demeurent à des niveaux élevés compte tenu du plus fort éloignement de ces territoires avec la région parisienne. Ils s'expliquent par l'existence d'infrastructures routières ou de dessertes de train reliant le territoire à l'Île-de-France. ■

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :

Marie-Odile Liagre et Brigitte Rigot

Crédits photos :

Phovoir et Denis Sutton/RATP

ISSN 2416-8149

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- *Insee Dossier Île-de-France* n° 5, novembre 2019.
- *Insee Analyses Île-de-France* n° 110, novembre 2019.
- *Insee Analyses Île-de-France* n° 109, novembre 2019.
- *Insee Analyses Île-de-France* n° 98, juin 2019.
- *Insee Dossier Île-de-France* n° 4, juin 2019.
- *Insee Première* n° 1758, juin 2019.
- « Rapport sur la cohésion des territoires », CGET, juillet 2018.